

ACTUALITE

Novartis abandonne les études sur le médicament Alzheimer

11 juillet 2019 – Le monde est décontenancé par la nouvelle : le développeur de médicaments Novartis abandonne les recherches sur le CNP520. Cette étude avait été lancée en collaboration avec Amgen et le centre de recherches 'Banner Alzheimer's Institute' et devait se prolonger sur 8 années. Au cours de cette période, leur souhait était de tester ce médicament censé ralentir la formation de protéines Alzheimer et donc prévenir les problèmes et symptômes liés sur des personnes à haut risque génétique de développer la maladie d'Alzheimer. Toute personne âgée de plus de 65 ans pouvait s'inscrire. Une évaluation intermédiaire a démontré cependant que la régression cognitive de personnes auxquelles était administré le CNP250 était supérieure par rapport aux personnes ayant reçu un placebo. Les commanditaires n'ont pas hésité une seconde et se sont immédiatement retirés. Novartis a souligné que le bien-être des participants était primordial et qu'ils ne voulaient prendre aucun risque. Ainsi, tous les participants furent avertis personnellement pour leur demander de cesser immédiatement le traitement. Les participants furent également informés sur les étapes suivantes, y compris les rendez-vous relatifs au suivi.

John Tsai, Chef du Développement Global des Médicaments et Médecin en Chef chez Novartis, déclare :

'Novartis ne se focalise pas seulement sur la recherche mais aussi sur les patients. En tant que chercheurs, nous devons accepter cette nouvelle décevante et la considérer comme un élément nouveau dans la recherche sur des traitements innovants. Nous sommes déterminés à continuer nos recherches sur la maladie d'Alzheimer et nous continuerons à chercher des solutions pour les personnes atteintes de maladies dégénératives.'



DANS CE NUMERO :

- 1 ACTUALITÉ**
Novartis abandonne les études sur le médicament Alzheimer
- 2 SEPTEMBRE**
= mois du Cupcake-Muffin
- 2 ARGENT ET DROIT**
De l'importance d'un bon testament

Malgré cet échec, Novartis prendra ces éléments en considération pour les présenter aux congrès scientifiques. Les connaissances acquises peuvent être fondamentales pour les recherches en cours et futures de nouveaux médicaments. Ces données sont essentielles pour les discussions avec les autorités, les organisations multilatérales, les patients, les entreprises pharmaceutiques et la communauté en général, elles seront donc diffusées également hors du monde scientifique pour porter à la connaissance du public les défis auxquels nous sommes confrontés face à cette maladie. Ceci démontre, une fois de plus, la complexité de la maladie d'Alzheimer. Pas moins de quatre cents médicaments ont déjà été testés pour la maladie d'Alzheimer, sans succès. Mais, de tous ces échecs, nous tirons également des leçons. A la question posée au docteur Paul Dautzenberg, qui mène des recherches depuis vingt ans déjà sur la maladie d'Alzheimer, quant à savoir si toutes ces recherches infructueuses ne démotivaient pas les scientifiques, la réponse fut : 'Tous ces échecs ont quelque chose à nous dire. Je pense réellement que les médicaments testés aujourd'hui nous mèneront au succès. Il s'agira sans doute de combiner une pilule et un vaccin, mais d'ici dix ans, nous y parviendrons. Nous trouverons le remède contre Alzheimer.'

Source : - Programme clinique discontinu de 'Novartis, Amgen and Banner Alzheimer's Institute' et de l'inhibiteur du BACE par le CNP250 pour la prévention contre Alzheimer'. www.novartis.com/news; 11 juillet 2019. - 'Geheugenverlies door nieuw Alzheimer-medicijn: Nederlands onderzoek meteen gestopt' ('Perte de mémoire due à un nouveau médicament Alzheimer: les Pays-Bas abandonnent immédiatement les recherches'); www.ad.nl; 13 juillet 2019.

SEPTEMBRE = ACTION CUPCAKE-MUFFIN



Pour la 4^{ème} année consécutive, le mois de septembre sera celui du CUPCAKE-MUFFIN en hommage à la Journée Mondiale Alzheimer le 21 septembre. Ce qui ne veut pas dire que cette action soit limitée à la seule préparation de cupcakes et de muffins.

Vous pouvez également préparer des biscuits, des crêpes ou des gaufres en faveur de la recherche Alzheimer. Et si vous n'avez pas envie de cuisiner, rien ne vous empêche d'organiser d'autres actions comme une promenade ou une balade à vélo, et rien ne vous empêche de l'organiser à un autre moment qu'au mois de septembre. Quel que soit le gain de votre action, petit ou grand, celui-ci pourra être remis à la recherche Alzheimer au moment de la 'Warmste Week'. La seule chose qui compte, c'est de donner un coup de pouce à la recherche Alzheimer. Ensemble.

Vous pouvez enregistrer votre action en faveur de la recherche Alzheimer via le lien suivant www.stopalzheimer.be/fr/septembre-2019-mois-cupcake-muffin/.



ARGENT ET DROIT



De l'importance d'un bon testament!

Nous préférons ne pas penser au jour où nous ne serons plus là... Et pourtant, il est important de bien planifier sa succession et de rédiger un testament. Vous préservez ainsi vos héritiers d'une série de tracas, et, en désignant une œuvre caritative dans votre testament, vous leur évitez de payer trop de droits de succession!

Quelques conseils utiles pour rédiger un bon testament :

- un testament manuscrit doit toujours être rédigé à la main. Veillez donc à ce qu'il soit lisible. Un testament tapé à la machine n'a aucune valeur.
- vous devez vous identifier clairement. Raison pour laquelle une dame écrira, de préférence, son nom de jeune fille

- n'oubliez pas de dater et surtout, de signer le document, sans quoi le testament ne sera pas valable.
- évitez les ratures et écrivez toujours avec un stylo et une encre indélébile.
- un testament est un document personnel que vous rédigez en votre nom propre. Si vous le rédigez avec votre conjoint, même signé, il n'aura aucune valeur.
- veillez, lors de la description de biens que vous souhaitez léguer à l'une ou l'autre personne, à ce que cette description soit précise, indiquez l'endroit où ces biens se trouvent et mentionnez les coordonnées précises du bénéficiaire (nom et adresse complets).
- si vous souhaitez désigner la Fondation Recherche Alzheimer comme l'un des bénéficiaires, n'oubliez pas de mentionner l'adresse de notre institution et notre numéro d'entreprise, soit : Fondation Recherche Alzheimer, rue De Neck 22 boîte 45 à 1081 Koekelberg – numéro d'entreprise : 0457.127.445.

Enfin, il est important de ranger votre testament en lieu sûr afin qu'il ne tombe pas entre 'de mauvaises mains'. Mais veillez à ce que quelqu'un puisse le retrouver.

C'est pourquoi, nous recommandons de remettre votre testament manuscrit à un notaire. Celui-ci se chargera de le faire enregistrer auprès du Registre Central des Testaments.

La Fondation Recherche Alzheimer se fait un plaisir de vous aider, sans engagement, dans la rédaction de votre testament. Vous trouverez plus d'informations dans notre brochure gratuite : « Protégez et planifiez votre héritage ». Demandez-la dès aujourd'hui via info@stopalzheimer.be ou au numéro 02/424.02.04.

Vos dons de 40 euros et plus à la Fondation Recherche Alzheimer sont fiscalement déductibles.

Appelez:
02/424 02 04

Visitez:
www.stopalzheimer.be

Envoyez:
info@stopalzheimer.be

Soutenez:
IBAN: BE87 3101 0221 9494

Edit. resp. : Kim Plasman - Fondation Recherche Alzheimer - Quai aux Pierres de Taille 37-39 bte 2 - B-1000 Bruxelles - Numéro d'entreprise: 0457.127.445
© FRA / SAO 2019. Tous droits de reproduction par quelque procédé que ce soit, de traduction et d'adaptation sont réservés pour tous les pays, sans le consentement écrit préalable de l'éditeur.